



Montées/Descentes Championnats Jeunes saison 2025 – 2026 U13 D1, U13 D2 et U13 D3

AUTOMNE

D1 : 30 équipes : 3 groupes de 10 (championnat de progression).

- **Une seule équipe par club ou entente est autorisé en U13 D1.**

D2 : 78 équipes : 13 groupes de 6 équipes (championnat de progression).

- **Deux équipes au maximum par club ou entente sont autorisées en U13 D2.**

D3 : 244 équipes : 26 groupes Nord et 16 groupes Sud de 6 équipes (championnat de progression).

- **Deux équipes au maximum par club ou entente sont autorisées en U13 D3.**

D4 : 115 équipes : 20 groupes de 6 équipes (championnat de progression).

Une seule équipe par club ou entente est autorisé en U13 D1.

- **Aucune restriction**

Les rencontres non jouées au 17/12 seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

PRINTEMPS

D1 élite : 1 groupe de 12 équipes : les 4 premiers de chaque groupe de la phase automne

D1 maintien-accession : 1 groupe de 18 équipes : les équipes classées de la 5^{ème} à la 10^{ème} place de chaque groupe de la phase automne. Les équipes affronteront celles qu'elles n'auront pas jouées à la phase automne, tout en gardant les points acquis contre les autres.

D2 Titre : 5 groupes de 6 équipes, les 2 premiers de chacun des 13 groupes **D2** de l'automne plus les 4 meilleurs 3^{èmes} afin d'arriver à 30 équipes.

Une seule équipe par club ou entente.

D2 Printemps : 8 groupes de 6 équipes : les 48 équipes restantes des 13 groupes de **D2** de l'automne.

D3 Titre : 14 groupes de 6 équipes, les deux premiers de chacun des 42 groupes de **D3** de l'automne afin d'arriver à 84 équipes.

2 équipes par club ou entente.

D3 Printemps : X groupes de 6 équipes, les équipes restantes de **D3** de l'automne plus les équipes de **D4** souhaitant évoluer en **D3**.

D4 : X groupes de 6 équipes.

FIN DE SAISON 2025 – 2026

D1 : Toutes les équipes du groupe D1 élite accèdent en U14 R.

Les équipes du groupes D1 maintien-accession terminant de la 1^{ère} à la 9^{ème} place accèdent en U14 R.

Si une équipe ne remplit pas les conditions pour l'accession ou en cas de renoncement, elle sera remplacée par l'équipe classée à la place suivante du groupe.

Les équipes classées de la 10^{ème} à la 12^{ème} place du groupe se maintiennent en D1.

Les équipes classées de la 13^{ème} à la 18^{ème} place du groupe sont reléguées en D2.

Les équipes accédants en championnat U14 R (LGEF) se maintiendront en U13 D1 pour la saison 2026 – 2027.

D2 Titre : Le 1^{er} de chaque groupe D2 Titre et le meilleur 2^{ème} accède en D1.

Les autres équipes repartent en D2 la saison suivante.

Si l'équipe classée 1^{ère} ne remplit pas les conditions pour l'accession ou en cas de renoncement, elle sera remplacée par l'équipe classée à la seconde place du groupe.

En cas de place disponible, montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 2^{èmes}. **Une montée obligatoire par groupe.**

D2 Printemps : Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de chaque groupe sont rétrogradées en D3. Les autres équipes repartent en D2 la saison suivante.

D3 Titre : Le 1^{er} de chaque groupe accession et les deux meilleurs 2^{èmes} accèdent en D2. Les autres équipes repartent la saison suivante selon l'engagement de l'équipe en D3 ou D4. Si l'équipe classée première ne remplit pas les conditions pour l'accession ou en cas de renoncement, elle sera remplacée par l'équipe classée à la seconde place du groupe.

En cas de place disponible, montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 2^{èmes}.

2 équipes par club ou entente en D2 et D3

D3 Printemps et D4 : Les équipes repartent la saison suivante selon l'engagement de l'équipe en D3 ou D4.